

UNIVALOM

Siège :

Route de Grasse
06600 – ANTIBES
Tél. 04.93.65.48.07

SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre des Membres du
Conseil Syndical

Légal : 38
En exercice : 24
Présents : 14
Votants : 14
Procuration
Date de la convocation:
26 Mars 2019

SEANCE DU 2 Avril 2019

Délibération 2019-09

OBJET : Affectation Résultat d'exploitation 2018

Présents :

Membres titulaires :

Madame Josette BALDEN, Présidente

Martine BONNEAU, Michelle SALUCKI, Guilaine DEBRAS, Claudine MAURY,
Michel VIANO, représentants de la Commission Syndicale et de la
Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

Monique ROBORY-DEVAYE, représentante de la Commission Syndicale et de la
Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins

Roland RAIBAUDI représentant de la Commission Syndicale et de la
Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Laurent COLLIN, Alain GARRIS, Patrick LAFARGUE, Daniel LEBLAY,
représentants de la Commission Syndicale

Marie-Louise GOURDON, représentante de la Communauté d'Agglomération
du Pays de Grasse

Membres suppléants :

Pierre Salmon représentant de la Commission Syndicale

Procurations :

Membres excusés :

Jean LEONETTI, Éric MELE, Patrick DULBECCO, Cléa PUGNAIRE, Evelyne FISCH
représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté
d'Agglomération Sophia Antipolis

Bernard ALFONSI représentant de la Commission Syndicale et de la
Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins

Anne-Marie BOUSQUET, Richard RIBERO, Dominique TRABAUD, Guy LOPINTO,
représentants de la Commission Syndicale

Emmanuelle CENNAMO représentante de la Communauté d'Agglomération
Cannes Pays de Lérins

Madame BONNEAU est désignée en qualité de secrétaire

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20190402-2019-09-DE
Date de télétransmission : 29/04/2019
Date de réception préfecture : 29/04/2019

Original
 Expédition certifiée conforme à
l'original
Pour la Présidente,
Le Directeur Général des Services

Fabien TREMBLAY

Certifié exécutoire compte-tenu
de la transmission pour affichage
aux communes membres le :

Pour la Présidente,
Le Directeur Général des Services

Fabien TREMBLAY

Après avoir entendu la lecture du Compte Administratif de l'exercice 2018,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation 2018,

Constatant que le Compte Administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2017	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	RESTES A REALISER 2018	SOLDES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTION DE RESULTAT
				D		
				R		
INVEST	--2 823 640,64		5 036 534,42 €	-1 230 436,98€	-1 230 436,98 €	982 456,80 €
FONCT	6 656 504,96 €	3 787 184,90 €	785 402,26 €			3 654 722,32 €

Considérant que seul le résultat de la section d'exploitation doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement),

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT D'EXPLOITATION GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018	3 654 722,32 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	€
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserve (c/1068) Affectation à l'excédent reporté d'exploitation (ligne 002)	3 654 722,32 €
Total affecté au c/1068	
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses d'exploitation	

Fait à AMTIBES, le 2 Avril 2019

La Présidente,



Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20190402-2019-09-DE
Date de télétransmission : 29/04/2019
Date de réception préfecture : 29/04/2019